

Mise en œuvre des stratégies macrorégionales européennes : résultats et perspectives pour le futur

Le [rapport sur la mise en œuvre des stratégies macrorégionales européennes](#), dont le rapporteur est Andrea Cozzolino, a été adopté le 1er décembre 2017 par le Parlement européen. L'objectif de ce rapport est de favoriser le débat sur l'avenir des stratégies macrorégionales (SMR) dans le contexte de la politique de cohésion post-2020 et de contribuer au prochain rapport de la Commission sur la mise en œuvre des SMR européennes, prévu en 2018.

Le [rapport sur la mise en œuvre des stratégies macrorégionales européennes](#) souligne la pertinence des SMR en tant que plateforme de coopération et de coordination entre les Etats membres et suggère des améliorations pour les quatre SMR existantes: Stratégie européenne pour la région de la mer Baltique (EUSBR), la stratégie européenne pour la région du Danube (SUERD), la stratégie européenne pour la région adriatique et ionienne (EUSAIR) et la stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA).

Chaque stratégie macro-régionale se situe dans les limites du **principe des « trois non »** ; à savoir, pas de nouveaux fonds européennes, pas de structures formelles supplémentaires de l'UE et pas de nouvelle législation européenne.

1. Bilan général

Le rapport est positif concernant les SMR européennes. Le Parlement européen (PE) reconnaît que les SMR apportent une « *contribution inestimable et innovante à la coopération transfrontalière, intersectorielle et à plusieurs niveaux, en Europe* », ce qui contribue à renforcer la connectivité et à consolider les relations économiques entre les régions et les pays. De plus, le rapport considère que la gouvernance multi-niveau appliquée aux SMR avec un rôle approprié pour les régions devrait être la pierre angulaire de toute SMR depuis sa création, impliquant les communautés régionales et locales et les parties prenantes publiques, privées et du tiers secteur en cours.

Néanmoins, le rapport reconnaît que la qualité de la mise en œuvre des SMR dépend largement de l'engagement, de l'appropriation, des ressources et de la gouvernance.

2. Recommandations et améliorations pour la SUERA et la SUERD

La SUERA et la SUERD ont une part importante de leur territoire en zones de montagne. Le PE reconnaît **l'impact positif de ces stratégies et leurs réalisations pour la cohésion territoriale**. Par exemple, la SUERD a eu un impact positif sur la coopération en améliorant la mobilité et les interconnexions pour tous les modes de transport, en promouvant l'énergie propre, la culture et le tourisme durable. La SUERA, quant à elle, peut être un bon exemple d'un modèle stratégique pour la cohésion territoriale, car elle intègre différentes zones, telles les villes développées et les zones de montagne et rurales, et offre une plateforme commune pour relever les défis auxquels elles sont confrontées (tels le changement climatique, la biodiversité, la migration,...)



En outre, le rapport met en évidence certaines lacunes et les défis persistants ; y compris les suivants :

Pour la Région du Danube (SUERD)	Pour la Région Alpine (SUERA)
<ul style="list-style-type: none"> • Un Point Stratégique Danube devrait être réouvert. Cela contribuer à une mise en œuvre plus harmonieuse de la stratégie ; • Des mesures conjointes complémentaires visant à prévenir la pollution transfrontalière devraient être envisagées et es Etats membres de l'SUERD devraient prévenir les dommages causés par les inondations ; • Un degré élevé de soutien politique est essentiel, de même que l'augmentation des ressources et des capacités des autorités étatiques compétentes afin de relever les défis restants 	<ul style="list-style-type: none"> • Les parties prenantes devraient promouvoir les investissements liés à l'environnement qui traitent les conséquences du changement climatique, y compris les stratégies de transport interdépendantes ; • Surmonter les frontières pour le marché du travail ou toute activité économique ; • Les pays et régions participants doivent poursuivre leur engagement et leur soutien aux membres du Groupe d'action SUERA et accorder l'attention voulue à l'utilisation d Programme de l'espace alpin Interreg dans le traitement des priorités communes

3. Quel futur pour les SMR après 2020 ?

Le rapport du Parlement European tente de répondre aux trois questions suivantes :

1. Comment s'assurer que tous les pays participants investissent suffisamment de ressources dans la SMR ?

Le rapport suggère de :

- Mettre en œuvre un **échange efficace d'informations, de bonnes pratiques, de savoir-faire et d'expérience** entre les macrorégions et leurs autorités régionales et locales, mais aussi améliorer la **visibilité et la perception publique des activités des SMR**, telles que la promotion des campagnes d'information, les échanges de bonnes pratiques, les plateformes en ligne et les réseaux sociaux ;
 - Réviser les objectifs des **SMR en même temps que le Cadre Financier Pluriannuel** pour renforcer leurs liens avec les priorités de l'UE et consolider les instruments financiers associés
 - Fonder la stratégie sur une **vision à long terme** et sur un engagement politique à long terme partagé après 2020 ;
 - **Prendre des engagements clairs**, pour les pays participants, **en termes de financement** et de ressources humaines pour la mise en œuvre de la SMR dès le départ ;
 - Promouvoir les bonnes pratiques et développer des incitations pour **encourager la participation active et la coordination entre toutes les parties concernées**.
2. Quelles sont les opportunités pour rendre les résultats des SMR plus mesurables ?
 - Le rapport appelle à **simplifier les fonds et les procédures** pour accroître l'efficacité des SMR et se concentrer sur des **défis concrets et axés sur les résultats**, y compris en matière de protection de l'environnement.
 3. Y a-t-il des raisons d'élargir le concept de SMR ?

Le rapport reconnaît qu'il existe un appel à développer de telles stratégies macrorégionales pour les Carpates, les régions atlantiques, méditerranéennes ou ibériques. Le PE n'est pas directement opposé à une telle idée. Néanmoins, l'appel à ces nouvelles stratégies ne devrait pas détourner l'attention de l'objectif premier d'une mise en œuvre améliorée et plus profonde des SMR déjà existantes.

4. Prochaines étapes

Le prochain rapport de la Commission européenne sur la mise en œuvre du SMR est attendu en 2018.

Dans son rapport, le Parlement européen invite la Commission à soumettre des propositions **visant à promouvoir une meilleure mise en œuvre des SMR** et à **entreprendre une analyse plus approfondie** sur (a) l'efficacité du programme de coopération territoriale européenne, sur (b) les indicateurs qui pourraient être intégrés dans chaque SMR, sur (c) des mesures visant à renforcer le lien avec les priorités de l'UE, sur (d) la qualité de la participation des autorités régionales et locales à la mise en œuvre des SMR et sur (e) la simplification de la mise en œuvre des régimes de financement.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Florence Tornincasa, Chargée de communication

communication@euromontana.org

+32 2 280 42 83

www.euromontana.org